Image not found or type unknown

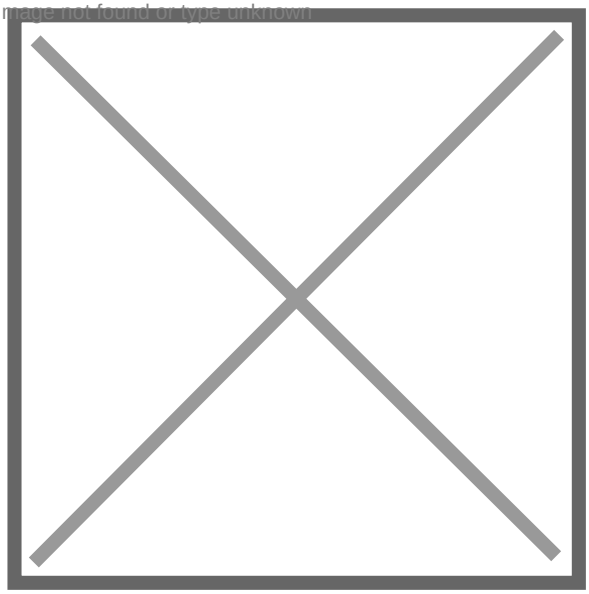

Mauvais médicament - faute grave

Par **baurii**, le **22/02/2010** à **14:21**

Voici les faits:

Mon amie, qui fait de l'hypotension depuis plus de 8 ans prend un médicament, le **SEGLOR.** Il y a 3 mois, elle s'adresse à une pharmacie de Paris, des beaux quartiers, qui lui délivre un soit disant "générique" la **SELEGILINE**.

Mon amie a insisté pour se procurer du SEGLOR, comme indiqué sur l'ordonnance (on lui avait dit dans le passé qu'aucun générique n'existait) mais la pharmacienne [s]lui a assuré que la SELEGILINE était bien le générique. [/s]

3 mois durant, elle prit ce médicament faisant confiance à cette professionnelle de la santé. Étourdissement, trou noir, fatigue ces dernières semaines, elle prit le temps de LIRE la notice, ayant un doute.

Ce médicament était STRICTEMENT destiné aux personnes touchées par la maladie de Parkinson...elle n'a que 25 ans au passage.

- A NE SURTOUT PAS PRENDRE EN CAS D'HYPOTENSION !!!!!!
- PAS DE PILULE
- INDICATIONS FORMELLES : PAS D'ANTI DEPRESSEUR DE TOUTES SORTES
- De plus des ANTALGIQUES *(comme le Nurofen ou ADVIL)* aurait pu avoir de graves conséquences !

Elle est en Hypotension et prend Pilule et anti dépresseur…

Surprise, elle se rendit à la pharmacie près de chez nous qui fut très scandalisée par l'erreur du confrère.

La pharmacienne contacta la pharmacie qui fit l'erreur et elle reconnue les faits et l'erreur commise.
Le médecin généraliste de mon amie fut aussi scandalisé par cette FAUTE LOURDE!

Mon amie aurait pu simplement faire confiance à sa pharmacienne et continuer à prendre ce médicament pendant longtemps. Je vous laisse imaginer la suite.

- Dans ce cas de figure, à qui peut-elle s'adresser pour porter plainte?
- Engagé un avocat est il nécessaire ?
- Comment se protéger si dans plusieurs mois des effets se feraient sentir ?
- Que peut-elle espérer en termes de dédommagement de la pharmacie fautive ?

Merci de vos réponses,

Par **Journaliste75**, le **16/11/2010** à **11:10**

Bonjour,

Je suis journaliste et aurais aimé m'entretenir avec vous à propos de cette erreur du pharmacien. Pouvez-vous me contacter par email : t.liegois@laconcepteria.com ou par téléphone : 01.44.65.30.91 ?

Merci par avance

Tony L.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés